



Saisie immobilisation véhicule

Par **gregvas59**, le **05/02/2014** à **15:18**

Bonjour, ce matin j'ai reçu la visite d'un huissier qui à procédé à l'immobilisation de mon véhicule avec un sabot...la seule solution pour moi d'après lui de récupérer l'utilité de celui ci...lui verser 2600 euro avant ce soir sous peine d'enlèvement et de vente de ma voiture... on me réclame par titre exécutoire la totalité de mon crédit voiture soit un peu plus de 7000 euro...j'ai envoyé un premier paiement par chèque en demandant un échéancier pour régler le reste...la seule réponse...il faut régler les 2600 euro après on parlera d'un échéancier.Mais je n'ai pas cet acompte et n'est aucun moyen de me le procurer...quel solution me reste t'il? merci de bien vouloir m'eclairer

Par **domat**, le **05/02/2014** à **15:58**

bjr,
si votre créancier a obtenu un titre exécutoire c'est qu'un tribunal vous a condamné à payer et que vous n'avez pas répondu favorablement aux demandes de paiement de votre créancier. sachez que votre créancier n'a aucune obligation d'accepter un paiement échelonné. donc si personne ne peut vous aider à payer ce que demande l'huissier, je ne vois pas de solution à votre situation.
cdt

Par **gregvas59**, le **05/02/2014** à **16:08**

j'ai été en arrêt maladie durant six mois...l'assurance que j'avais souscrite avec ce crédit n'a pris en charge qu'une seule mensualité...d'autres choses sont venues se greffer et nous n'avons plus été en mesure d'honorer les mensualités.on vient de me déposer la dénonciation pour l'immobilisation de mon véhicule en m'indiquant de nouveau qu'il faut que je trouve ces 2600 euro...je suis dans une impasse donc...les frais ne font que s'accumuler avec ceux de l'huissier...la vente de mon véhicule n'amènera rien financièrement...sans voiture je ne peux aller travailler...sans travail je ne peux rien payer...

Par **JuLx64**, le **05/02/2014** à **16:35**

C'est malheureux, mais c'est ainsi, il vous faut trouver ces fonds. Avez-vous demandé à votre

banque ?